Envoyé en préfecture le 13/05/2025
Reçu en préfecture le 13/05/2025
Publié le
ID : 059-215901729-20250422-250422AU_048AP-AU

Ville de Denain

DECISION N°2025-048/AP du 22/04/2025
Pole Famille, Loisirs et Vie culturelle

OBJET :
Manifestation Culturelle

Le Maire,

« Vu les Articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 7 du 28 Mai 2020 du Conseil Municipal portant délégation du Conseil Municipal au Maire,

Vu le les propositions de la Commission vie culturelle, patrimoine, événementiel,»

D E C I D E

Article 1 :

La ville de Denain organisera la manifestation suivante :

– Le samedi 24 mai 2025.

Fête de l'Estampe « Exposition + ateliers ouverts au public » proposée par Mazur Delphine, à l'école d'arts plastiques, 98 rue de Villars 59220 Denain visible le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Arts Plastiques – Entrée gratuite.

Article 2 : Fête de l'Estampe « Exposition + ateliers ouverts au public ».

Article 3 : Les contrats et autres documents relatifs à l'organisation de cette manifestation seront signés par mes soins.

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État et de sa publication.

A Denain, le 22 Avril 2025.

Le Pouvoir Adjudicateur,

ANNE-LISE DUFOUR-TONINI

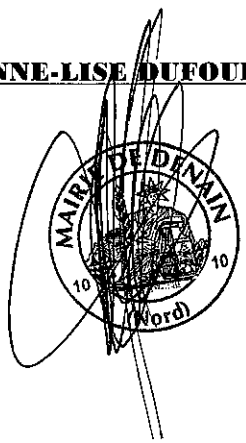

Acte soumis à transmission
Affiché le